

Compte-rendu du plénier du 16-04-2015

Il est 18h00 Monsieur Tomasini ouvre la séance en donnant la parole à Monsieur Thiery, élu communautaire, maire de Courmes, délégué au Conseil de Développement.

Monsieur Thiery rend compte de la délibération du Conseil Communautaire du 13 avril courant, adoptant l'adhésion de trois nouveaux membres au Conseil de Développement. Il s'agit de Carrefour, de l'ADSEA et du Club des Entreprises de Villeneuve Loubet.

1) Etat d'avancement des travaux des groupes de travail

Monsieur Tomasini donne la parole au groupe de travail.

Groupe Aménagement du Territoire. Monsieur Nédoncel présente les travaux de son groupe. (cf la présentation jointe). Il indique que le groupe est en train de travailler sur un avis concernant les inondations et qu'il est en attente d'information cartographique pour avancer sur les autres sujets.

Monsieur Dental indique avoir été missionné sur pour une étude concernant la stratégie agricole de la CASA, avec trois pistes en perspective. Cette mission se déroule au sein du groupe de travail Aménagement du territoire.

Monsieur Tomasini, rappelle que le sujet sur les inondations est important mais délicat car la CASA n'est pas encore compétente dans ce domaine. La compétence qui devait être transférée au 1er janvier 2016, le sera au 1er janvier 2018. Le groupe a présenté un pré-rapport qui doit être modifié pour pouvoir être présenté à l'assemblée comme avis.

Monsieur Tomasini détaille les trois pistes de travail concernant la mission confiée à Monsieur Dental. Il précise qu'il est préférable de sélectionner un des trois sujets pour éviter la dispersion. Le premier sujet sur l'agro-tourisme est primordial. C'est un sujet à enjeux importants pour le haut pays de la CASA et qu'il doit être traité avec les groupes environnement et économie.

Groupe Politique de la Ville, Transports, Déplacements, Logements, Monsieur de Bandt présente les travaux de son groupe (voir la présentation jointe). Monsieur de Bandt revient globalement sur la situation ferroviaire de la région et explique les nœuds marseillais et niçois. Il indique que le groupe travaille sur un avis qui concerne l'emplacement de la future gare SNCF. Il détaille la méthode utilisée qui a servi à considérer les critères de choix d'emplacement. Selon ce travail, qui sera prochainement exposé en assemblée plénière, le choix d'emplacement de la future gare devrait être reconsidéré pour privilégier la future zone d'activités des clausonnes.

L'autre axe de travail, pas encore vraiment mis en friche, concerne la politique de la ville et « l'intégration citoyenne des habitants ».

Groupe patrimoine Environnement. Carole Ghibaudo présente les travaux en cours de son groupe (voir présentation jointe). Ils tournent autour de la maîtrise de l'énergie, notamment de l'éclairage public.

Pour le groupe Economie, Jean François Carrasco expose les enjeux concernant le thème des risques psychosociaux en quoi le sujet qui mobilise le groupe est particulièrement d'actualité.

Monsieur Clavel-Morrot présente le sujet (présentation jointe).

Monsieur Tomasini, indique que si le sujet des RPS est important pour les entreprises, c'est un sujet pour lequel le lien avec le CDD est délicat à faire. Monsieur Tomasini invite les membres du groupe de travail à y réfléchir et à poursuivre la réflexion pour travailler sur des sujets économiques pratiques et concrets.

Monsieur Tomasini demande s'il y a des questions concernant les travaux des groupes de travail. Pas de question, l'assemblée valide cette feuille de route.

2) Présentation des enjeux de l'université côte d'azur

Monsieur Benmussa, présente les enjeux de la COMUE UCA. La communauté d'universités et d'établissements côte d'azur recouvre les entités suivantes :

U.N.S., O.C.A, CNRS, INRIA, SKEMA, EDHEC, CHU Nice,

Collège des écoles d'Art et de Design: Centre National de Création Musicale, Ecole Nationale Supérieure d'Art, Villa ARSON, Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle, Ecole Supérieure de Danse de Cannes, Rosella Hightower, Sustainable Design School, Conservatoire National à Rayonnement Régional de Nice.

Ce regroupement en communauté de ces établissements, permet de répondre aux enjeux que doit relever le monde de la recherche et de l'enseignement (voir la présentation jointe).

Monsieur Tomasini indique que les enjeux de l'université côte d'azur correspondent à ceux des territoires. Monsieur Delhay relèvent que les enjeux de l'université sont économiques et doivent recouvrir les sujets du groupe économique du CDD

Monsieur Tomasini rappelle que les élus veulent savoir comment la CASA peut être « facilitateur pour l'implantation et le développement des entreprises ».

3) Séminaire du 20 juin

Monsieur Tomasini détaille le programme du séminaire du 20 juin.

Sont invités :

- Membres du CDD (2 ou 3 par organisme)
- Conseillers communautaires (tous)
- Bureau du C2D d'Antibes
- Directeurs de la CASA
- DGS ou Secrétaires de Mairie des Communes de la CASA

- Entreprises du territoire (Sophia Club Entreprises, Club des Entreprises de Villeneuve Loubet, etc.)
- Presse

Déroulement :

9 h 00 Accueil café + viennoiseries

9 h 30 Ouverture par M. Jean LEONETTI ou par B.TOMASINI

9 h 40 **1° Thème** : « La réforme territoriale : objectifs et conséquences pour les collectivités locales, singulièrement la CASA » par Monsieur Bertrand LETHIEC, directeur des relations avec les collectivités locales d'un Groupe Français).

Echange avec les participants.

11 h 00 Pause-Café

11 h 30 **2° Thème** : « Le poids de l'opinion et de la société civile dans la décision des élus » par Monsieur Philippe MECHET, professeur à Science Po Paris, directeur des relations institutionnelles d'un Groupe Français,

Echange avec les participants

13 h 00 Conclusion par M. Jean LEONETTI ou M. Richard THIERRY, Maire de Courmes, Elu CASA référent CDD

13 h 15 Apéritif de clôture

Questions diverses

Monsieur Tomasini rappelle qu'un mail a été envoyé à chaque membre pour mettre en service la connexion au site du CDD. Monsieur Tomasini remercie de bien vouloir y répondre rapidement.

Il informe que les relations entre les Directions de la CASA et le CDD commencent à se consolider positivement.

Il indique qu'un rapprochement permanent a été mis en place avec le C2D d'Antibes, et que celui-ci fonctionne.

Monsieur Tomasini informe que les relations avec la fondation sont à nouveau sur de bonnes pistes. Et qu'il n'est pas exclu que le CDD puisse siéger au conseil d'administration de la Fondation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.